



# PROTOCOLE ENTRAÎNEMENT SPORT PROFESSIONNEL

Direction Technique Nationale

Direction de la Performance et des Equipes de  
France

COMED FFBB – COMED LNB

21 mai 2020



« Ce protocole ne peut être mis en œuvre qu'en cas d'accord préalable de l'utilisation de l'espace public par la Collectivité Locale, propriétaire de l'équipement sportif. Quoiqu'il en soit un dialogue est à mettre en place entre les différentes parties prenantes de la reprise, propriétaires, clubs, ... ».



## 1. Cible

Joueuses autorisées à participer dans les championnats LFB, Espoirs LFB, LF2.

Joueurs autorisés à participer dans les championnats Jeep Elite, Espoirs Jeep Elite, ProB, NM1.

## 2. Lieu et accueil des athlètes et staffs

**Lieux :**

Salles de compétition ou centres d'entraînements dédiés.

**Accueil des athlètes et des staffs :**

Prise de température avant de rentrer sur le lieu de l'entraînement (pas d'entrée si T° supérieure à 37,8°) par le référent COVID-19.

Port du masque obligatoire pour le staff et les joueurs(ses) durant toute la présence sur le lieu de l'entraînement sauf au cours d'un exercice physique pour les athlètes.

Ne pas permettre l'entrée de personnes autres que les joueurs(ses) et le staff technique et médical.

Distanciation sociale (2 mètres). Assurer la disponibilité des installations de lavage des mains, de gel hydroalcoolique, de masques en quantité suffisante.

Le vestiaire est inaccessible.

Assurer la signalisation pour les déplacements à l'intérieur du site.

Partage du matériel interdit (bouteilles d'eau, serviettes, matériel de préparation physique).

Chaque utilisateur de matériel, quel que soit son statut, contribue au maintien des conditions d'hygiène (désinfection et nettoyage du matériel utilisé entre chaque sportif).



### 3. Protocole sanitaire athlète et staff

Obligation d'avoir un médecin de Club.

Il est nécessaire de s'assurer que le (la) sportif (ve) professionnel(le) et les membres du staff en contact avec les sportifs ne sont pas atteints de COVID à la reprise de l'entraînement.

Obtenir le consentement éclairé de l'athlète et de chaque membre du staff pour tous les bilans et la reprise de l'entraînement.

**Le jour de la reprise : on fait le questionnaire COVID (d'après INSEP) ci-dessous :**

1. Avez-vous eu des symptômes de COVID pendant la période de confinement ?
  - NON
  - OUI, si oui lesquels- Fièvre,
    - Frissons, sensation de chaud/froids,
    - Toux,
    - Douleur ou gêne à la gorge,
    - Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort,
    - Douleur ou gêne thoracique,
    - Orteils ou doigts violacés type engelure,
    - Diarrhée,
    - Maux de tête,
    - Courbatures généralisées,
    - Fatigue majeure,
    - Perte de goût ou de l'odorat,
    - élévation de la fréquence cardiaque de repos,
    - Autres : ...
  
2. Oui, êtes-vous allé consulter ?
  - NON
  - OUI, date : ...
  
3. Oui, avez-vous été dépisté ?
  - NON
  - OUI, date : ....                      Résultat du test : ....
  
4. Si oui, avez-vous bénéficié d'un traitement médicamenteux en particulier ?
  - NON
  - OUI, précisez :...
  
5. Si oui, avez-vous été mis en quarantaine
  - NON
  - OUI, précisez : domicile ou hôtel ?
  
6. Si oui, avez-vous été hospitalisé ?
  - NON
  - OUI, précisez : nombre de jours ....
  - Passage en réanimation : OUI / NON
  
7. Avez-vous eu une personne malade dans votre entourage proche (avec qui vous avez été en contact) ?
  - NON

- OUI, préciser : ...

Ce questionnaire est à signer à la fois par l'athlète ou le membre du staff et le médecin.

Il est à insérer dans le dossier médical du joueur.

**Le questionnaire ne permet pas de mettre en évidence une suspicion de COVID :**

Tests médicaux SMR pour l'athlète:

- Examen Clinique par le médecin du club.
- ECG.
- Echographie cardiaque.
- Bilan biologique.
- Bilan psychologique.
- Bilan diététique.

Aucun entraînement tant que le SMR n'est pas validé.

Bilan journalier ou hebdomadaire avec le médecin du club (périodicité à définir).

**Le questionnaire met en évidence une suspicion de COVID :**

UN BILAN BIOLOGIQUE DU COVID sera pratiqué : TEST PCR + SEROLOGIE

**1. PCR (-) IGM (-) IGG(-) l'athlète ou le membre du staff n'a pas eu la maladie :**

Tests médicaux SMR pour l'athlète

- Examen Clinique par le médecin du club
- ECG
- Echographie cardiaque
- Bilan biologique
- Bilan psychologique
- Bilan diététique

Aucun entraînement tant que le SMR n'est pas validé

Bilan journalier ou hebdomadaire avec le médecin du club (périodicité à définir)

**2. PCR (-) IGM (-) – IGG(+) l'athlète ou le membre du staff a eu la maladie :**

TESTS MEDICAUX SMR pour l'athlète + examens complémentaires

- IRM cardiaque selon l'avis du cardiologue du sport
- Epreuve d'effort :Recherche de troubles du rythme

L'athlète ou le membre du staff pourra intégrer l'entraînement dès l'accord du médecin ayant prescrit les examens.

### 3. PCR (+) IGM (-) – IGG-) l'athlète ou le membre du staff est malade :

Pas de tests médicaux SMR pour l'athlète.

L'athlète malade COVID 19 ne peut prendre part à l'entraînement et devra observer une période stricte d'isolement et de 14 jours.

Cas particulier pour les joueurs(ses) venant de l'étranger :

Les personnes ayant séjourné au cours du mois précédent dans une zone de circulation de l'infection qui entrent sur le territoire national sont fortement invités à respecter un isolement de 14 jours et ne pas se présenter à l'entraînement.

### 4. Référent COVID-19

Un référent COVID-19 est nommé par le club et doit être présent lors des séances d'entraînement.

Ses missions sont les suivantes :

- Vérifie les conditions d'entrée sur le site.
- Organise et coordonne les mesures d'hygiène.
- Rappelle l'ensemble des préconisations sanitaires dans l'enceinte sportive (salle de kinésithérapie, salle de musculation, salle de basketball).

Le référent COVID-19 a toute latitude pour stopper la séquence si les conditions sanitaires ne sont pas respectées.

### 5. Protocole organisationnel

La séquence d'entraînement requiert :

- Port d'un masque obligatoire pour les membres du staff.
- 2 mètres minimum de distance entre les membres du staff et les athlètes.
- Ballons identifiés mis à disposition sur un rack à ballon spécifique.
- Cas des passes:
  - Friction de gel hydroalcoolique répétée à intervalle régulier (à chaque interruption de séance (pauses boisson) ou changement de situation de jeu) pour l'ensemble des joueurs(ses) et du staff.
  - Ballons régulièrement nettoyés avec du gel hydroalcoolique (à chaque interruption de séance (pauses boisson) ou changement de situation de jeu).